



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique des transports aériens

Question écrite n° 90840

Texte de la question

M. Jacques Valax attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche sur le devenir de la société Air France. Air France souffre d'un grave problème de compétitivité qui repose sur la nécessité de mener des véritables réformes d'envergure afin d'éviter de permettre la survie de cette compagnie à laquelle les Français sont très attachés. Les préconisations du groupe de travail présidé par Bruno Le Roux en novembre 2014 relatif à la compétitivité du transport aérien français doit aujourd'hui être mise en œuvre. Il propose notamment de modérer l'évolution des redevances aéroportuaires et d'assurer une vigilance maximale sur le respect des normes sociales et fiscales françaises par les transporteurs étrangers. Il souhaiterait donc connaître les intentions du Gouvernement sur ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Valax](#)

Circonscription : Tarn (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 90840

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 novembre 2015](#), page 8068

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)